



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- Les cadres sont fortement représentés : 25 % contre 14 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également importante (55 %) et dépasse la part sectorielle (33 %).
- Le taux d'employés est inférieur à celui du secteur (13 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes est très étendue en raison, notamment, du taux particulièrement élevé de la catégorie des professions intermédiaires et des employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	25,33	14,46	17,22
Professions intermédiaires	55,37	32,57	30,09
Employés	13,42	46,23	45,76
Ouvriers	5,88	6,74	6,93
Ensemble	100	100	100



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	78,69	77	67,95
Professions intermédiaires	91,41	88,86	78,30
Employés	86,95	95,80	92,90
Ouvriers	84,42	82,88	73,23
Ensemble	87,18	89,98	82,86

Secteur santé

Branche professionnelle

Pharmacie d'officine



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des employés tend à diminuer.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (31 %), mais son minimum est atteint pour les DOM (15 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	79 %	90 %	93 %	82 %	87 %
2009	78 %	91 %	90 %	86 %	87 %
2010	78 %	91 %	89 %	86 %	87 %
2011	78 %	91 %	88 %	87 %	87 %
2012	78 %	91 %	86 %	87 %	87 %
2013	79 %	91 %	88 %	87 %	87 %
2014	79 %	91 %	87 %	84 %	87 %

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	27,31 %	58,02 %	10,41 %	4,25 %
Bourgogne-Franche-Comté	24,01 %	60,93 %	10,01 %	5,06 %
Bretagne	24,09 %	60,96 %	11,15 %	3,80 %
Centre-Val de Loire	21,85 %	59,55 %	12,94 %	5,66 %
Corse	22,02 %	53,32 %	18,01 %	6,65 %
DOM	14,86 %	51,50 %	25,38 %	8,26 %
Grand Est	24,49 %	57,81 %	10,87 %	6,83 %
Hauts-de-France	26,42 %	52,10 %	12,58 %	8,90 %
Île-de-France	30,89 %	44,89 %	17,76 %	6,45 %
Normandie	21,97 %	56,99 %	13,20 %	7,84 %
Nouvelle-Aquitaine	24,33 %	59,49 %	11,39 %	4,79 %
Occitanie	24,77 %	56,21 %	14,08 %	4,94 %
Pays de la Loire	24,54 %	60,67 %	10,67 %	4,13 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23,33 %	56,97 %	14,10 %	5,60 %
	25,33 %	55,37 %	13,42 %	5,88 %
	14,46 %	32,57 %	46,23 %	6,74 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %